Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 38 (2008)

Heft: 2

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pro Senectute

PAR BERNADETTE PIDOUX

Les seniors et la circulation

Quel est l'impact du vieillissement de la population sur la circulation routière? Un récent colloque de Pro Senectute, consacré à l'habitat des seniors, donnait la parole aux spécialistes des transports.



La circulation met trop souvent en danger les piétons seniors.

ichaël Rytz, de l'Association transports et environnement (ATE), a consacré une étude approfondie à la question des seniors et de la sécurité routière. Selon lui, l'augmentation du nombre des seniors ces prochaines décennies va avoir un impact important sur les questions de circulation routière dans notre pays et dans l'ensemble de l'Europe. Le taux de détenteurs de permis de conduire parmi les plus de 65 ans va ainsi passer de 52 à 90%. On peut donc penser que les aînés circuleront nettement plus en voiture qu'actuellement. Une des conséquences imaginables: la vitesse moyenne du trafic routier baissera, puisque les seniors roulent plus lentement. Les fautes traditionnellement commises par les conducteurs âgés augmenteront. Par exemple, l'inobservation du droit de priorité risque de devenir plus fréquente. Michaël Rytz note que les situations conflictuelles entre seniors verront leur nombre croître, impliquant des personnes âgées en tant que piétons, conducteurs ou cyclistes. «La circulation routière comportera désormais plus d'acteurs vulnérables, surtout parmi les piétons», affirme-t-il.

Heureusement, «l'évolution de la santé relativise quelque peu les statistiques démographiques», analyse le spécialiste. Certes, notre espérance de vie ne cesse d'augmenter, mais nous vieillissons en meilleure santé et notre mobilité sera plus grande.

Les déficits physiques et intellectuels, mettant en péril la sécurité routière, s'accumulent avec l'âge. Mais les seniors ont pris l'habitude de les compenser par d'autres aptitudes. Ils renoncent par exemple à se déplacer en voiture la nuit, lorsqu'ils ne supportent plus l'éblouissement des phares des autres véhicules. Ils respectent plus rigoureusement les règles de circulation que les autres automobilistes. Ils veillent généralement mieux à la préparation de leur véhicule avant tout déplacement.

Piétons âgés

Le nombre d'accidents graves chez les piétons croît continuellement dès 60 ans, et atteint un pic avec le groupe des 80 à 84 ans. Le risque est par exemple huit fois plus élevé pour une personne de plus de 80 ans que pour un individu de 40 à 64 ans.

Le cas le plus fréquent d'accident qui touche le piéton âgé est malheureusement classique: il s'agit du piéton qui traverse une chaussé rectiligne et qui est renversé par un automobiliste roulant sur cette même voie droite. Ces accidents ont lieu en majorité à un moment où il n'y avait pas de pluie ou de neige, mais plus souvent en hiver, de nuit ou au crépuscule. A noter qu'un accident sur six relève uniquement de la faute du senior piéton et que la moitié de ces accidentés se trouvaient sur un passage pour piétons. Les cyclistes âgés, victimes de graves accidents, ne portaient pour la plupart pas de casque. En outre, souvent, ils n'avaient respecté ni les feux rouges ni la priorité. A la suite de ces constats assez alarmants, l'ATE propose des mesures pour agir dans le domaine de la prévention, qui pour le moment, s'adresse plutôt aux jeunes. «Le travail sur la sécurité routière se concentrait jusqu'à maintenant presque exclusivement sur les automobilistes âgés», rappelle Michaël Rytz.

Pistes de réflexion

Le spécialiste indique plusieurs pistes de sensibilisation. Pour les seniors au volant, il faut encourager les gens à se préparer à l'avance, entre 65 et 75 ans, à passer des transports individuels aux transports publics. L'entourage familial des seniors devrait aussi être sensibilisé aux signes précurseurs de maladies engendrant un danger pour la conduite routière. Pour les seniors à pied, des campagnes d'information devraient porter sur une meilleure visibilité des piétons et sur le comportement à adopter sur les passages piétons. Quant aux cyclistes âgés, il est essentiel de les rendre attentifs à l'importance du port du casque et de leur présenter les stratégies permettant d'agir dans les situations dangereuses.

Mais il est tout aussi important de faire comprendre à l'ensemble de la population que les personnes âgées représentent une donnée dont il faut tenir compte. Une meilleure attention des automobilistes devant un passage piétons devrait être de mise autant face aux enfants qu'aux personnes âgées. Il y a des mesures simples qui peuvent améliorer la traversée d'une rue, comme l'installation d'un îlot central permettant de faire une pause. Les zones 30 km/h dans les quartiers d'habitation sécurisent aussi les déplacements des aînés. Mais un contrôle de vitesse régulier devrait être effectué pour s'assurer du respect de ces limitations. Alain Rouiller, conseiller en mobilité à l'ATE, conclut: «Les personnes âgées à mobilité réduite constituent une population fragilisée, manquant de porte-parole, dont les besoins en matière d'aménagements urbains et de sécurité des déplacements sont importants, mais mal identifiés et peu connus des services concernés.» Tout est donc à revoir en matière d'urbanisme. qu'il s'agisse de l'emplacement des bancs publics, des arrêts de bus, des passages aux abords des chantiers, des passages piétons et des trottoirs. Il reste encore du pain sur la planche de nos édiles...

A consulter: www.ate.ch

Routes suisses: lourd tribut

En 2004, 122 seniors ont perdu la vie sur les routes de Suisse, dont près de la moitié comme piétons (59), 35 au volant, 17 à vélo et 6 sur un deux-roues à moteur. Pour cette même année 2004, 62% des piétons tués en Suisse et 40% des cyclistes tués avaient 65 ans ou plus. Mais alors, comment se déplacer de la manière la plus sûre possible lorsqu'on est âgé? Michaël Rytz, de l'ATE, répond sans hésitation: «Avec les transports publics, c'est avec eux que les aînés sont le plus en sécurité. En 2004, 0 senior tué, 1 grièvement blessé.»



Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**Quai du Bas 92, c.p. 1263
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Fribourg**Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute Arc Jurassien Rue du Pont 4, 2710 Tavannes e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch Tél. 032 482 67 00 Fax 032 482 67 09

Pro Senectute Arc Jurassien
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail: prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute Arc Jurassien Bureau régional Neuchâtel Rue de la Côte 48a 2000 Neuchâtel e-mail: prosenectute.ne@ne.ch Tél. 032 729 30 40 Fax 032 729 30 41

Pro Senectute Arc Jurassien Rue du Pont 25 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032 886 83 00 Fax 032 886 83 09

Pro Senectute **Vaud**Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: info@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute Valais Siège et centre d'information Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion e-mail: info@vs.pro-senectute.ch Tél. 027 322 07 41 Fax 027 322 89 16